



Plateforme collaborative #4 : La réouverture des conservatoires

Isabelle Fernier présente le SPEDIC, syndicat des personnels de direction des conservatoires dont elle est la secrétaire nationale, qui regroupe près de 120 adhérents. Elle a personnellement pris ses fonctions de direction des conservatoires de Vanves et d'Issy les Moulineaux en Ile de France.

Depuis le déconfinement, elle décrit la diversité des situations qui se mettent en œuvre dans les conservatoires. Certaines ont rouvert et d'autres non sur la base du volontariat et en respect de la validation des préfets et de l'évolution des situations régionales. Les activités sont sur un format de petits effectifs et grande salle, en limitant les pratiques collectives. La pratique du chant n'a souvent pas repris de même que la danse qui sont les deux disciplines les plus compliquées à reprendre en présentiel.

En parallèle de cette reprise, la priorité a été d'assurer la continuité pédagogique en prévision de la rentrée. C'est la même logique que pour l'éducation nationale : ne pas laisser les élèves en décrochage trop longtemps et les rassurer, ainsi que leur famille, pour préparer une rentrée apaisée.

Isabelle Fernier a souligné également le grand enjeu de la charte du numérique qui a été et sera une problématique forte tant que cette situation perdurera. De nombreux travaux d'alignement du travail en distanciel avec la RGPD ont été menés. Par exemple, beaucoup de collectivités ont proscrit la plateforme Zoom, des exemples de décharges de droit à l'image ont été travaillés... Pour elle, il s'agira dans un second temps de capitaliser sur cette dynamique d'e-learning dans le temps. Les établissements ont développé des outils efficaces et créatifs dans l'urgence qu'il faut adapter pour servir dans le futur.

Ce qui a été développé dans le futur permettra aussi à faire évoluer la réflexion sur les méthodologies des conservatoires entre autres sur les évaluations continues ou alternatives à l'évaluation de fin d'année.

Au même titre que la FNADAC, le rôle du SPEDIC ces derniers mois a été principalement d'accompagner les structures en éclairant les décrets et les annonces faites ainsi qu'en capitalisant sur les retours d'expériences.

Le remboursement du 3^{ème} trimestre 2020

C'est une question centrale depuis la réouverture. Plusieurs options observées :

- ⇒ Remboursement intégral
- ⇒ Dégrèvement pour l'année 20-21
- ⇒ Remboursement partiel au cas par cas

Le remboursement intégral signifie majoritairement nier tout ce qui a été développé par les enseignants tout au long du confinement et le fait que du travail a été fourni et les usagers ont continué à suivre un enseignement en dépit de la situation. Même dans les disciplines plus incompatibles au distanciel, des dispositifs ont été mis en place : renforcement musculaire pour les danseurs, apports pour les cours de formation musicale...

Le remboursement au cas par cas a entre autres concerné des élèves au profil spécifique : élèves infirmiers mobilisés pendant le confinement...



Les examens et cycle d'inscriptions

Quand les conservatoires sont fermés, il faut au moins mettre en place les passages de DEM pour les profils qui en ont besoin : élèves étrangers ou qui partent en parcours supérieurs... Dans la pratique d'Isabelle Fernier, les examens se passent au plateau, devant un jury distancié, en respect des gestes barrières. Mais ils ont pu s'organiser néanmoins.

Maintenir les examens a une importance au moins pour clôturer l'année et ouvrir sur une suite qu'on espère le plus normal possible.

Les inscriptions pèsent sur les équipes car la dématérialisation n'est pas encore installée dans tous les établissements et a donc pris du retard pendant le confinement. Il faut de plus traiter les situations au cas par cas pour les familles déconnectées – possibilité de mettre un scanner à disposition tout en le désinfectant ... ainsi que les retours et prêts pour l'été des instruments.

Isabelle Fernier défend néanmoins l'ouverture des conservatoires quand les situations s'y prêtent.

La question des annonces contradictoires

Sur la question des conservatoires, Isabelle Fernier considère que ce n'est pas forcément au ministère de fournir la feuille de route mais plutôt aux collectivités qui financent de donner un positionnement tout en appliquant les directives nationales sanitaires. Plus que les annonces contradictoires, c'est l'absence de prise de responsabilité qui l'a marqué.

Carole Ziem rappelle que le contexte électoral spécifique à cette période n'a pas aidé la prise de décision non plus.

La question du travail DAC / Directeur.trices de conservatoire

Les directeur.trices ont reçu beaucoup de textes et de normes inapplicables dans l'urgence. La plupart des adhérents SPEDIC regrettent de ne pas être associés à la prise de décisions par leur DAC ; ils n'ont pas, de ce fait, l'occasion de valoriser toutes les actions initiées dans leur établissement ni d'apporter un regard nouveau. Isabelle Fernier incite les DACs à provoquer un échange des réalités entre ces deux postes pour mieux se comprendre.

La question de la formation des directeurs.trices de conservateurs en France est de plus en plus compliquées. La diversité des profils attendus d'un.e directeur.trice d'établissement – entre expertise pédagogique et compétence administrative et stratégique de direction – donne de multiples cas d'ententes / collaboration dans les collectivités. La complémentarité est importante. Isabelle Fernier incite au maximum à penser l'administration du conservatoire pour permettre au directeur.trice d'établissement d'être dans la stratégie aux côtés du DACs.

Reconnecter les conservatoires avec les habitants

Les postures des conservatoires évoluent. Pour réussir une reconnexion le.a directeur.trice est le levier. Il doit pour cela être connecté à son équipe pédagogique pour former un véritable collectif. Le rôle des DUMistes est prépondérant car son travail transverse est la cheville ouvrière de la reconnexion. Isabelle Fernier incite à ne pas déconnecter EAS et EAC et à toujours regarder les forces des agents, d'où l'importance de bien connaître les compétences des équipes.



Le dispositif 2S2C

Carole Ziem rappelle les échanges qui ont eu lieu avec l'ANDEV en mai et la tenue d'une deuxième visio conférence le 23 juin 2020 sur le dispositif et les premiers retours d'expérience. Elle rappelle le positionnement de la FNADAC qui voit dans ce dispositif une opportunité si les actions sont liées à un réel projet et non un remplissage.

Pour le SPEDIC, il y a la crainte de ne pas considérer la compétence métier. Elle rappelle l'importance de cibler les enseignants qui peuvent servir le projet plutôt que de l'imposer à tout le monde. Isabelle Fernier souligne le fait que les équipes sont affectées par la période dont on sort aujourd'hui et l'importance de ne pas accabler avec des dispositifs trop lourds.

Merci au SPEDIC pour son implication dans ce temps d'échange.

Prochaines plateformes collaboratives :

- ⇒ Mardi 23 juin à 13h30 : L'implication des services culturels dans les temps scolaires et périscolaires, retours d'expériences et perspectives
- ⇒ Mardi 30 juin à 16h30 : Les dispositifs d'accompagnement des artistes et structures créatrices par les collectivités